



Eddy GRAINDORGE
Technico-commercial
Port. +33 (0) 6 09 98 71 00
eddy.graindorge@vedis-videosurveillance.fr
Ligne directe : +33 (0) 1 80 10 13 24
Standard : +33 (0) 1 39 16 85 88
Fax : +33 (0) 1 71 51 70 18
21, Avenue Charles de Gaulle - 78230 LE PECO

Intégrateur en technologie de sûreté

www.vedis-videosurveillance.fr

**VOTRE ETUDE PERSONNALISEE
COMPTE RENDU D'AUDIT DU 22/11/2017**

Sarl Eta Merat

77 grande rue 51120 LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE

Mr MERAT Alexandre : 06 32 64 53 75

- Délai de commencement du chantier à compter de la réception du Bon pour commande : 30 jours
- Délai de livraison du chantier à compter du jour de commencement des travaux : 2 jours à 2 Techniciens.

* installation prévue le 14 et 15 février 2018

* remis chèque acompte le 12/01/2018 de 3728,31 € TTC

www.vedis-videosurveillance.fr

VEDIS
Intégrateur en technologie de sûreté

Arnaud ISEL
Technico-Commercial
Port. +33 (0) 6 26 07 02 41
arnaud.isel@vedis-videosurveillance.fr
Ligne directe : +33 (0) 1 71 51 13 21
Standard : +33 (0) 1 39 16 85 88
Fax : +33 (0) 1 71 51 70 18
21, Avenue Charles de Gaulle - 78230 LE PECO

Monsieur MERAT,

Fort d'un développement croissant, VEDIS est en mesure de vous proposer une solution clef en main. Celle-ci répond à vos exigences en terme de qualité d'images, de capacités d'enregistrement et de fiabilité, tout en offrant de nombreuses fonctions avancées telles que le contrôle à distance, la détection de mouvement et bien d'autres encore.

Les systèmes VEDIS ont l'avantage d'être évolutifs et de savoir s'adapter au progrès constant du monde de la vidéosurveillance numérique.

La vidéosurveillance est reconnue par les professionnels comme un outil de travail essentiel pour tous les acteurs économiques confrontés aux problèmes de l'insécurité. C'est le moyen le plus efficace de lutte contre la malveillance car en matière de sécurité, comme le dit l'adage, « voir, c'est savoir »

Notre équipe se distingue par ses compétences, ses moyens et son organisation, garantissant la qualité de prestations techniques dans le domaine de la vidéosurveillance.

Vous en souhaitant bonne réception, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre entière disposition pour répondre à vos questions et affiner votre projet.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sincères salutations.

Antoine FARAH
Direction Commerciale



VOIR C'EST SAVOIR

- Quelques Références Page 4

DES QUALITES TECHNIQUES A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

- Les enregistreurs numériques Page 5, 6
- Les caméras de vidéosurveillance Page 7
- Les options Page 9, 10

LES AVANTAGES DE VOTRE INSTALLATION

- Un système complet et évolutif Page 11
- Répondre à toutes vos problématiques Page 12
- Le suivi VEDIS Page 13

VOTRE ETUDE PERSONNALISEE/CONDITIONS PARTICULIERES

- Votre nouvelle installation Page 14
- Votre devis Page 17



VEDIS[®]

Quelques références

Ils nous font confiance



Des mairies, des ambassades, des copropriétés, des établissements scolaires..

Et aussi...



Des qualités techniques à la pointe de la technologie

... LES ENREGISTREURS NUMERIQUES

Enregistrement **FULL HD** jusqu'à 480 images / seconde au format H264

- soit 30 images / seconde par caméra
- image aussi fluide que la télévision aussi bien en visionnage direct qu'en relecture d'un événement ou à distance via Internet.
- Résolution en enregistrement maximal : 1920x1080 pixels.
- Grande capacité de stockage (jusqu'à 10000 Go) : 15 à 30 jours d'enregistrement.
- Vision via Internet : Optimisation des flux vidéo grâce à une gestion intelligente.



D'où que vous soyez via Internet, grâce aux systèmes VEDIS, vous avez la possibilité d'accéder à vos caméras et d'effectuer les mêmes opérations de visionnage, d'enregistrement et de relecture.

Visualisez et contrôlez jusqu'à 64 caméras

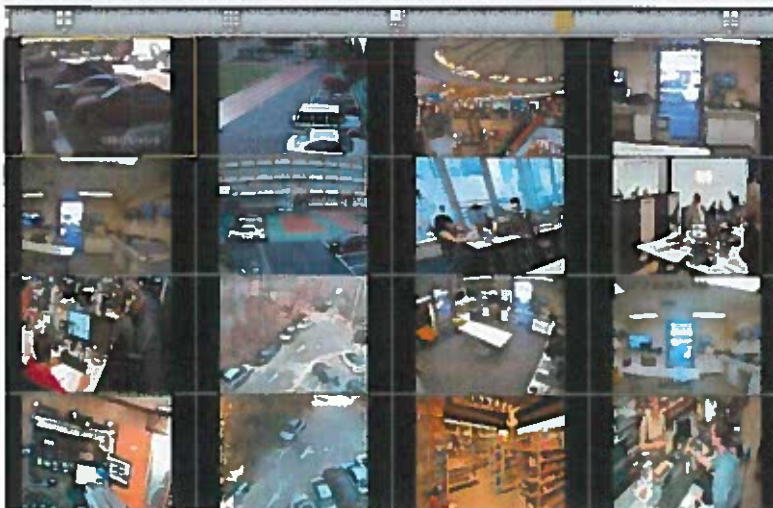
- Paramétrez le mode mosaïque pour afficher 1, 4, 6, 9, 12, 16, 32, 48 ou 64 caméras
- Visualisez sur un écran plusieurs sites en même temps (ex : Lyon, Lille et Marseille)
- Double cliquez pour obtenir l'image en mode plein écran

Relisez simultanément de 1 à 32 caméras

Accédez à vos événements immédiatement (choix du jour, de l'heure et des minutes, les vidéos s'affichent).

Accédez rapidement à vos événements :

- ➔ Enregistrement sur détection de mouvement



**CONFORME
AU DÉCRET DU
03 AOUT 2007**

... LES ENREGISTREURS NUMERIQUES

Votre enregistreur vous permet de nombreuses autres utilisations, dont :

- La recherche automatique d'un objet déplacé.
- La possibilité d'exporter sur USB et de graver vos vidéos sur CD ou DVD en quelques clics.
- La création d'une carte de vos locaux pour vous déplacer à travers vos locaux de caméra en caméra et avoir une approche cartographique.
- Un paramétrage de votre installation :
 - paramétrage de l'enregistrement par caméra, par jour, par heure sur détection de mouvement ou encore en continu.
 - paramétrage des comptes utilisateurs et des accès ou non à certaines caméras et la relecture.
 - paramétrage de l'alarme avec les détecteurs de mouvement ou les caméras avec envoi de SMS et/ou e-mail en cas d'intrusion.



Utilisation simplifiée : L'utilisation d'un menu illustré en couleur, disponible en 25 langues permet une utilisation ultra simplifiée de l'enregistreur! Pour faciliter encore un peu plus les choses les menus sont strictement identiques que vous y accédez directement sur l'enregistreur, depuis Internet Explorer ou depuis le logiciel dédié! De plus la possibilité de sauvegarder les réglages sur clefs USB vous permet de reproduire à l'infini les réglages effectués sur un enregistreur, et ainsi de gagner un temps précieux!

Logiciel de supervision multi sites : Le logiciel CMS (Central Monitoring System) fournit avec chaque enregistreur permet de centraliser les vidéos de différents enregistreurs, permettant ainsi d'afficher de 1 à 64 canaux par page, sur un total de 10 pages. L'interface permet d'accéder en deux clics au paramétrage et aux archives de chacun des enregistreurs, en faisant un outil très efficace au quotidien.

Accès Internet facilité : Finis les problèmes d'accès via Internet Explorer et le casse têtes des autorisations d'active X! Vous pouvez accéder à l'enregistreur depuis n'importe quel navigateur Internet, l'enregistreur vous proposera après identification de télécharger le logiciel dédié ultra léger (38,5ko) fonctionnant sous Windows XP, Vista & Seven! L'accès par Internet Explorer reste bien entendu disponible!

Des qualités techniques à la pointe de la technologie

... LES CAMERAS DE VIDEOSURVEILLANCE

CAMERAS HYBRIDES
INTERIEURES / EXTERIEURES
INFRA-ROUGE



CAMERAS IP
INTERIEURES EXTERIEURES
INFRA ROUGE



4K
ULTRA HD

CAMERAS ESPION
Décteur de mouvement
Décteur Sprinkler
Décteur de fumée



CAMERA EYE FISH 360°
ET SPEED DÔME MOTORISE



Des qualités techniques à la pointe de la technologie

... LES CAMERAS DE VIDEOSURVEILLANCE

A chaque secteur d'activité, une solution technique adaptée.



COMMERCE



BUREAUX



PARKINGS



ENTREPOTS



**ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES**



**COPROPRIÉTÉS
MUNICIPALITÉS**



Les applications mobiles

Permet de visualiser en temps réel et sans saccades ce qui se passe dans vos locaux où que vous soyez et à tout moment sur votre Smartphone ou votre tablette



Depuis votre mobile ou votre ordinateur, contrôlez et pilotez vos caméras de vidéosurveillance



symbian
OS



VISUALISATION
MULTISITES



Relecture intelligente & Export des données

- En quelques secondes accédez à une recherche par date et heure, ou encore par événements
- L'affichage dans ce mode peut se faire en plein écran ou séparé en 4, 9 ou 16 canaux !
- Vous pouvez en quelques clics télécharger une séquence vidéo depuis l'enregistreur sur la mémoire interne de votre Smartphone ! Les fichiers téléchargés sont ensuite conservés dans un répertoire et vous pourrez les relire quand bon vous semble.



Lecture fluide & Affichage multicanaux

- Paramétrez le mode mosaïque pour afficher 1, 4, 9, 16 canaux.
- Double cliquez pour obtenir l'image en mode plein écran
- Visualisez vos caméras de manière fluide avec un délai de latence réduit au maximum grâce à la gestion intelligente des flux vidéo.

Fonction zoom numérique & domotique

- Zoomer dans l'image afin d'obtenir des détails précis.
- Contrôlez vos dômes motorisés à distance.
- Gérez toute votre domotique depuis votre Smartphone grâce aux sorties relais à l'arrière de l'enregistreur (portail, lumière...)

La centrale d'alarme



Solution anti-intrusion professionnelle NFA2P avec ou sans fil, un transmetteur téléphonique, sirène et clavier intégrés, pouvant être complétée de télécommandes, détecteurs de mouvement, détecteurs d'ouverture.

Le contrôle d'accès biométrique



Réseau veineux

SOLUTION UNIQUE EN EUROPE !

Une **identification** infaillible
Une utilisation **sans code ni badge**
Une **reconnaissance** infalsifiable
L'identification biométrique repose sur la reconnaissance des caractéristiques physiques et biologiques d'une personne. Uniques à chaque individu, elles assurent un contrôle sans faille. Ce n'est plus un support (code, clé, badge) qui peut être perdu, oublié, volé, dupliqué qui est contrôlé, mais bien la personne qui demande un accès. Pilotage d'une centrale avec un doigt alarme

Les compléments

L'onduleur



Un onduleur puissant pour protéger votre installation de vidéosurveillance en cas de surtension ou de coupure de courant.

Le pupitre de commande



Le pupitre de commande, formé ergonomiquement et de matériel robuste, rend la commande facile de dizaines de dômes motorisés. En utilisant le joystick, des dômes à grande vitesse peuvent être commandés et le facteur du zoom peut également être modifié. Grâce au pupitre de commande, le menu de chaque caméra peut être consulté et commandé.

La vidéosurveillance numérique est en constante évolution.
Grâce aux systèmes VEDIS, vous ne serez pas contraint de changer l'ensemble de votre installation à chaque progrès technologique : votre système évoluera en fonction de vos futurs besoins.

UN SYSTEME COMPLET

- La vidéosurveillance remplace l'alarme avec l'intégration de détecteurs de mouvements, de sirènes, de barrières infra rouge, et l'envoi de messages téléphoniques en cas d'intrusion.

UN SYSTEME PRATIQUE

- **Une visualisation optimale**

La possibilité de zoomer sur chaque zone, de rechercher un objet déplacé, de visualiser plusieurs sites simultanément.

- **L'accès à votre système via votre téléphone mobile**

Vous aurez accès à votre système et à toutes ses fonctionnalités sur votre téléphone mobile : vision en direct, relecture des événements, pilotage des dômes....

UN SYSTEME EFFICACE

- **La reconnaissance des personnes**

Votre logiciel sera capable de reconnaître des personnes et de les associer à des événements (alarme, zoom ...).

- **La supervision de la ligne de caisse**

Cette option permettra de visualiser et d'enregistrer les opérations de caisse courantes mais aussi de visualiser, sur la vidéo, en parallèle, les opérations de caisse et le ticket de caisse correspondant. (Ticket synchronisé avec vidéo).

- **L'identification de plaques d'immatriculation**

Les plaques d'immatriculation visualisées sur vidéo seront identifiables grâce à leur lecture sur vidéo qui permettra leur comparaison aux bases de données. Des alertes pourront alors être mises en place

Des qualités techniques à la pointe de la technologie

... REpondre A TOUTES VOS PROBLEMATIQUES

Les raisons d'une installation de vidéosurveillance sont très différentes selon l'activité et le vécu des entreprises. En effet, certaines sociétés sont amenées à se décider suite à des vols, d'autres à une perte de chiffre d'affaire ou de rendement

Les systèmes de vidéosurveillance VEDIS résolvent les différentes problématiques d'une entreprise:

Grâce à VEDIS :

- Améliorez la rentabilité de votre entreprise
- Gardez le contrôle depuis n'importe où 24/24H 7J/7
- Oubliez les vols et pertes de stock
- Améliorez la sécurité du personnel et des clients
- Contrôlez les lignes de production et les processus Industriels ou pharmaceutiques



- Détectez et dissuadez des actes de malveillances
- Lever le doute, identifiez les cambrioleurs et transmettez les informations aux forces de l'ordre
- Surveillez les activités de différentes agences depuis un point central.

- Surveillez les entrepôts et contrôlez les stocks



L'objectif de VEDIS est de travailler à vos côtés afin d'optimiser la sécurité sur votre site. Pour cela, VEDIS vous offre une solution globale adaptée à votre problématique, personnalisée et qui bénéficie d'un suivi et d'une assistance technique performante.



▪ LA HOT LINE Assistance technique VEDIS

Vous avez besoin d'une information technique ?

Vous rencontrez un problème technique ou logiciel ?

Notre hotline est là pour répondre à vos questions et vous assister du lundi au vendredi de 9h à 18h.

▪ L'ASSISTANCE DANS LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nous vous assistons dans toutes les démarches administratives, notamment la préparation du dossier préfectoral et du dossier CNIL, incluant la lettre de motivation type, le document CERFA ainsi que la lettre d'information obligatoire aux salariés...

CNIL




www.vedis-videosurveillance.fr
 **N° 01 39 16 85 88**
PRIX APPEL LOCAL
**ÉTABLISSEMENT PLACÉ
SOUS
VIDÉO SURVEILLANCE**
Loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 - Modifiée par la Loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006
Décret n° 96-626 du 17 octobre 1996 - Modifié par le Décret n° 2006-629 du 26 juillet 2006
Pour toute question concernant le fonctionnement du dispositif de vidéosurveillance,
s'adresser à _____ ou téléphoner au _____

▪ LA MAINTENANCE

En choisissant le contrat « OR », vous bénéficiez d'un confort total.

Dès réception de votre formulaire de « demande d'intervention », VEDIS s'engage à intervenir dans les plus brefs délais (sous 48h).



▪ LA FORMATION

Les solutions de vidéosurveillance intégrées par VEDIS vous permettent une prise en main simple et rapide.

Pour vous permettre d'être rapidement autonome et d'optimiser l'utilisation de votre système, VEDIS s'engage à vous former sur votre site dès l'installation de votre système.

VOTRE ETUDE PERSONNALISEE/CONDITIONS PARTICULIERES

Le présent dossier vise à présenter la réponse de VEDIS à vos besoins et attentes concernant la mise en place d'un système de vidéosurveillance numérique.

ELEMENTS DE REFERENCE ET DEFINITION DU BESOIN

Suite à notre entretien, vos différentes attentes sont :

- ❖ Le déploiement d'un système de vidéosurveillance numérique comprenant 2 enregistreurs.
- ❖ La surveillance de 1 site comprenant 7 zones sensibles de jour comme de nuit.
- ❖ L'accès à distance simultanément via Internet ou en local aux caméras et à la recherche d'événements.
- ❖ La bonne qualité de transmission des images, pour permettre une fluidité des séquences visionnées.
- ❖ L'assurance de la continuité des enregistrements.
- ❖ L'installation du Module d'encodage pour une Vision en temps réel via INTERNET

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des caractéristiques techniques de la réponse proposée à vos problématiques exposées précédemment.

ENREGISTREURS NUMERIQUES

Ce matériel est conforme au décret du 3 août 2007 et à l'arrêté du 6 mars 2009 du Ministère de l'Intérieur

Visionner de jour comme de nuit en local ou à distance.

Protéger et dissuader tous actes de malveillance et ainsi avoir recours aux enregistrements en cas de besoin.

- ❖ Enregistreur numérique : Il sera disposé au sein de la zone : **ATELIER** cf. implantation en Annexe 1
 - 1 Enregistreur numérique **VEDIS QUADHYBRIDE FULL HD** Haute Résolution **TCP/IP 8 VOIES H265+** avec **Gestion Intelligente** des flux vidéos permettant de visionner à distance et en direct via Internet ou en local, d'effectuer des recherches d'événements et d'enregistrer sur détection de mouvement.
 - **8/240IPS/2000** 2 flux Internet, **240 images/s, 2000Go**
 - Technologie **WATERMARK** intégrée
 - **Sauvegarde jusqu'à 30 jours**
avec gestion FIFO, port USB, logiciel client multi sites et télécommande
 - **Temps réel en lecture, relecture et enregistrement Full HD en 30IPS**

- ❖ Enregistreur numérique : Il sera disposé au sein de la zone : **BUREAU** cf. implantation en Annexe 1
 - 1 Enregistreur numérique **VEDIS QUADHYBRIDE FULL HD** Haute Résolution **TCP/IP 4 VOIES H265+** avec **Gestion Intelligente** des flux vidéos permettant de visionner à distance et en direct via Internet ou en local, d'effectuer des recherches d'événements et d'enregistrer sur détection de mouvement.
 - **4/120IPS/1000** 2 flux Internet, **120 images/s, 1000Go**
 - Technologie **WATERMARK** intégrée
 - **Sauvegarde jusqu'à 30 jours**
avec gestion FIFO, port USB, logiciel client multi sites et télécommande
 - **Temps réel en lecture, relecture et enregistrement Full HD en 30IPS**

❖ **Caméras n°1 à 2 : cf. implantation en Annexe 1**

Elles seront disposées **EN EXTERIEUR** pour couvrir les zones : **ACCES ATELIER 1 et ATELIER 2**

2 Caméras VEDIS FULL HD couleurs de type BULLET EXTERIEUR IP 66 Focale variable 2.8/12mm DC MEGAPIXEL Champ de 92° à 27°, Portée de 15 mètres à 50 mètres Très Haute Résolution 5 MEGAPIXELS 2944x1656 Traitement DSP avec infra rouges progressif sensibilité à 0,01 lux Portée jusqu'à 50 mètres et nouvelle technologie révolutionnaire « IR PROFESSIONNEL » (LEDS plus puissantes portée jusqu'à 50M, basculent progressivement à la tombée de la nuit et surtout leurs longévités est 3 fois plus importante que des LEDS classique) Capteur CCD 1/3 pouces SONY IMX 322 avec correcteur de blanc et contrôle du gain automatique. Fonction D-WDR. Menu OSD. 4 Zones de masquage et de détection de mouvements

❖ **Caméras n°3 à 5 : cf. implantation en Annexe 1**

Elles seront disposées **EN INTERIEUR** pour couvrir les zones : **ATELIER 1
ATELIER2
POMPES A ESSENCE**

3 Caméras VEDIS FULL HD couleurs de type BULLET EXTERIEUR IP 66 Focale variable 2.8/12mm DC MEGAPIXEL Champ de 92° à 27°, Portée de 15 mètres à 50 mètres Très Haute Résolution 5 MEGAPIXELS 2944x1656 Traitement DSP avec infra rouges progressif sensibilité à 0,01 lux Portée jusqu'à 50 mètres et nouvelle technologie révolutionnaire « IR PROFESSIONNEL » (LEDS plus puissantes portée jusqu'à 50M, basculent progressivement à la tombée de la nuit et surtout leurs longévités est 3 fois plus importante que des LEDS classique) Capteur CCD 1/3 pouces SONY IMX 322 avec correcteur de blanc et contrôle du gain automatique. Fonction D-WDR. Menu OSD. 4 Zones de masquage et de détection de mouvements

❖ **Caméras n°6 et 7 : cf. implantation en Annexe 1**

Elles seront disposées **EN EXTERIEUR** pour couvrir les zones : **PARKING POIDS LOURD**

2 Caméras VEDIS FULL HD couleurs de type BULLET EXTERIEUR IP 66 Focale variable 2.8/12mm DC MEGAPIXEL Champ de 92° à 27°, Portée de 15 mètres à 50 mètres Très Haute Résolution 5 MEGAPIXELS 2944x1656 Traitement DSP avec infra rouges progressif sensibilité à 0,01 lux Portée jusqu'à 50 mètres et nouvelle technologie révolutionnaire « IR PROFESSIONNEL » (LEDS plus puissantes portée jusqu'à 50M, basculent progressivement à la tombée de la nuit et surtout leurs longévités est 3 fois plus importante que des LEDS classique) Capteur CCD 1/3 pouces SONY IMX 322 avec correcteur de blanc et contrôle du gain automatique. Fonction D-WDR. Menu OSD. 4 Zones de masquage et de détection de mouvements

Ce Matériel respecte le décret du 3 août 2007 et l'arrêté du 6 mars 2009 du ministère de l'intérieur.

Installation d'un système de Vidéosurveillance				
Dossier Réf. De1724149	Réf.	Q	TARIF H.T.	TOTAL H.T.
Enregistreur numérique VEDIS QUADHYBRIDE FULL HD Haute Résolution TCP/IP 4 VOIES - H265+ avec gestion intelligente des flux vidéos permettant de visionner à distance et en direct via Internet ou en local, d'effectuer des recherches d'événements et d'enregistrer sur détection de mouvement. Technologie WATERMARK intégrée. 120 images/s. 1000Go , 2 flux Internet. 4/120IPS/1000 Sauvegarde jusqu'à 30 jours avec gestion FIFO, port USB, logiciel client multi sites et télécommande - Temps réel en lecture, relecture et enregistrement Full HD en 30IPS	AHDS4	1	1145.30 - 14% 984.95	984.95
Enregistreur numérique VEDIS QUADHYBRIDE FULL HD Haute Résolution TCP/IP 8 VOIES - H265+ avec gestion intelligente des flux vidéos permettant de visionner à distance et en direct via Internet ou en local, d'effectuer des recherches d'événements et d'enregistrer sur détection de mouvement. Technologie WATERMARK intégrée. 240 images/s. 2000Go , 2 flux Internet. 8/240IPS/2000 Sauvegarde jusqu'à 30 jours avec gestion FIFO, port USB, logiciel client multi sites et télécommande - Temps réel en lecture, relecture et enregistrement Full HD en 30IPS	AHDS8	1	1875.80 - 14% 1613.88	1613.88
Caméra couleurs de type « BULLET EXTERIEUR IP 66 » Focale variable 2.8/12mm DC MEGAPIXEL Champ de 92° à 27°. Portée de 15 mètres à 50 mètres Très Haute Résolution 5 MEGAPIXELS 2944x1656 Traitement DSP avec infra rouges progressif sensibilité à 0.001 lux Portée jusqu'à 50 mètres et nouvelle technologie révolutionnaire « IR PROFESSIONNEL » (LEDS plus puissantes portée jusqu'à 50M basculent progressivement à la tombée de la nuit et surtout leurs longévités est 3 fois plus importante que des LEDS classique) Capteur CCD 1/3 pouces SONY IMX 322 avec correcteur de blanc et contrôle du gain automatique Fonction D-WDR. Menu OSD. 4 Zones de masquage et de détection de mouvements	VCE2.8/12 5MP	7	409.95 - 10% 368.95	2582.65
Emetteur Directionnelle longue portée avec amplificateur intégré	PWF	1	602.18	602.18
Antenne Emettrice Omnidirectionnelle avec stabilisateur intégré	PWA	1	626.35	626.35
Switch Ethernet 250watts 4 ports PoE - MIPS 24K 416 MHz - 128MB - 16MB	S4P	1	165.39	OFFERT
Coffret d'alimentation EC12/5 ampères, maxi 32 caméras	VSQ	3	121.20	363.60
Câble Catégorie RJ45 - C5 (par mètre)	RJ45	150	1.37	205.50
Logiciel de gestion multi-sites ICMS	LOGM	1	395.00	OFFERT
Module d'encodage pour vision en temps réel sur SMARTPHONE/TABLETTE/PC	MPS	1	.	.
Formation & Assistance démarches administratives : Déclaration préfectorale & CNIL, Lettre aux salariés	F01	1	.	.
Forfait Installation, Mise en service, Paramétrage, Formation, Déplacements, Petites Fournitures.	IN01	1	1284.00	1284.00
TARIF EN ACHAT HT <i>Client témoin : remise 6% (495,78)</i> *Offre PMA valable dans la limite des stocks disponible et sous réserve de souscription des commandes au plus tard le 30 novembre 2017 inclus <i>12 mois de maintenance sur site offerts</i> <i>+552.80€ par année de maintenance supplémentaire (à partir de la seconde année)</i> <i>*40% d'acompte pour validation de commande et solde à la réception des travaux</i>			<i>P/O Grandjean</i>	*OFFRE 30NOV 776732 8265.11€ht Au lieu de 9522.77€ht Valable jusqu'au 30.11.2017 inclus
TARIF EN LOCATION ÉVOLUTIVE 63 MOIS AVEC OPTION ACHAT HT *Offre PMA valable dans la limite des stocks disponible et sous réserve de souscription des commandes au plus tard le 30 novembre 2017 inclus <i>*63 mois de maintenance sur site avec intervention sous 48 heures non facturée.</i>				*OFFRE 30NOV 185.00€ht Par mois Au lieu de 245.00€ht Valable jusqu'au 30.11.2017 inclus

*Sous réserve d'acceptation de votre dossier

***Offre tarifaire valable sous réserve de la mise à disposition par les soins du client d'une nacelle élévatrice**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

VEDIS, intégrateur en technologie de sûreté, est plus particulièrement spécialisé dans la protection des biens et des personnes par la télé-videosurveillance numérique par voie IP. Dans le cas d'une souscription à un contrat leasing/location longue durée accepté par un de nos partenaires financiers, le client est alors lié par les termes et conditions générales du prêteur en ce qui concerne les prestations effectivement financé par leasing, ce que le client accepte dès à présent et sans réserve. A l'échéance du contrat leasing, le client dispose d'une option d'achat d'un montant de 4 fois son loyer, afin d'acquiescer le matériel installé.

1. APPLICATION

Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes qui sont passées à la société VEDIS S.A.R.L. établie au 21 avenue Charles de Gaulle, 78230 La Pecq, ci après dénommée VEDIS.

1.2 VEDIS pourra modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de ventes en vigueur à la date du bon de commande ou de l'acceptation du devis restent néanmoins applicables à cette commande. En signant un bon de commande ou en acceptant un devis, le client est réputé avoir pris connaissance et accepté intégralement et sans réserve les présentes conditions générales de vente et renonce, en tant que de besoin, à se prévaloir de ses conditions initiales.

2. OFFRE ET COMMANDE

2.1 Sauf stipulation contraire dans les conditions particulières de VEDIS, le délai de validité de nos offres est de deux mois.

2.2 Toute commande qui n'aura pas été précédée d'une offre écrite de VEDIS, ne liera la société que si une acceptation écrite a été envoyée par VEDIS.

2.3 Nos agents ou représentants ne disposent pas d'un pouvoir de représentation. Les ventes qu'ils négocient n'acquiescent donc un caractère ferme qu'après l'envoi par VEDIS d'une acceptation écrite de la commande.

3. PRESTATIONS

Les prestations VEDIS comprennent la fourniture, l'installation des équipements et des câbles dans les passages existants, le paramétrage, les tests, la mise en route du système, l'accompagnement et la formation, sauf conditions particulières définies dans le bon de commande.

Toutes les interventions sont exécutées en présence du client ou de son représentant. Le client donne mandat à tout signataire des documents de prestations, d'interventions et dispense expressément VEDIS S.A.R.L. de vérifier la qualité de ce signataire.

4. OBLIGATIONS DU CLIENT

4.1 Le client aura pour obligation de libérer le jour de l'installation tous les accès nécessaires. Accès aux locaux ainsi qu'accès aux réseaux télécom, informatique et électrique.

4.2 Le client devra se rendre disponible les jours d'installations et devra impérativement être présent ou représenté dans les conditions stipulées à l'article 3 pour le démarrage et la réception des travaux dès leur fin. Le client tiendra à la disposition du prestataire toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat. A cette fin, le client ne pouvant se rendre totalement disponible désignera un interlocuteur privilégié pour assurer le dialogue avec les équipes techniques et commerciales. Toute annulation par le client des dates d'installation initialement confirmées, dans un délai inférieur à quatre jours précédant la date d'installation initialement prévue fera l'objet d'une facturation d'un montant de trois cent vingt et un euros hors taxe.

4.3 Le client s'assurera préalablement à l'installation de la disponibilité de place sur le réseau électrique et de l'existence de prises électriques pour alimenter le système.

4.4 Le client aura préalablement à l'installation, vérifié auprès de son fournisseur internet de la disposition d'une adresse IP fixe. Il est de la responsabilité du client de vérifier préalablement à l'installation la disponibilité et la fonctionnalité de sa ligne téléphonique, accès internet et réseau électrique. L'absence de disponibilité et/ou de fonctionnalité de ces éléments ne peut faire obstacle à la réception des travaux et de leur paiement dans leur intégralité. Tout déplacement supplémentaire nécessaire fera l'objet d'une facturation d'un montant de deux cent cinquante euros hors taxe.

5. LIMITES DES PRESTATIONS

5.1 Si des équipements doivent être remplacés ou ajoutés, une majoration tarifaire sera appliquée au tant de l'équipement à remplacer ou à ajouter, après acceptation d'un devis.

5.2 Pour toute installation ou dépannage dont la hauteur excède trois mètres, la mise à disposition d'une nacelle est à la charge du client, sauf conditions particulières définies dans le bon de commande.

5.3 Ne sont pas couvertes par le présent contrat, les interventions et prestations dues:

5.3.1. A toute modification de la configuration et du paramétrage initial, toute manipulation anormale, volontaire ou non, ou suite à un mauvais entretien.

5.3.2. A tout élément accidentel contraire à l'utilisation normale du matériel.

5.3.3. A un choc, accident, malveillance, incendie, orage, inondation ou tout cas de force majeure.

5.3.4. A une extension de matériel ou de logiciel par le client ou par un intervenant extérieur.

5.3.5. A une panne du réseau informatique interne, de panne internet, de toute problématique liée à la visualisation à distance, de toute problématique liée à la transmission téléphonique, de défaut d'approvisionnement d'électricité, de coupures et microcoupures électriques, de liaisons électriques, d'épuisement de piles, de batterie ou encore de toute problématique liée au câble.

5.4 En cas de réutilisation de câblage existant et/ou de raccordement de notre système à d'autres caméras, périphériques, et systèmes existants, nos offres ne sont valables que sous réserve de leur bon état de fonctionnement. En cas de défaillance ou de dysfonctionnement, VEDIS appliquera une majoration tarifaire sur devis.

5.5. Tout déplacement des techniciens de VEDIS dans les conditions énumérées à l'article 5 3 et suivants sera facturé au client deux cent cinquante euros hors taxe. Il fera l'objet d'une demande de devis.

6. RESERVE DE PROPRIÉTÉ

6.1 VEDIS conservera la propriété des Fournitures livrées jusqu'au paiement effectif de l'intégralité de leur prix en principal et accessoire.

6.2 Les dispositions précédentes ne font pas obstacle au transfert, à compter de la livraison, des risques de perte et de détérioration des Fournitures livrées, ainsi que de la responsabilité de tous dommages qu'elles pourraient occasionner. Le client

fera sa propre affaire de toutes polices d'assurance nécessaires pour couvrir ces risques et cette responsabilité.

6.3 En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire de l'acheteur, la propriété des biens livrés et restés impayés pourra être revendiquée par VEDIS. Les biens demeurant la propriété de Vedis jusqu'au paiement intégral de leur prix, il est interdit à l'acheteur d'en disposer pour les revendre ou les transformer avant ce paiement.

7. PRIX

7.1 Les prix de VEDIS sont libellés en euros, TVA non comprise. Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la livraison sera à charge du client.

7.2 Les prix de VEDIS ne visent que la fourniture de prestations de service décrites dans les conditions particulières et à l'article 3 des présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de tous autres travaux et prestations. Si ceux-ci sont commandés par le client, ils lui seront facturés en plus du prix prévu dans le bon de commande.

8. PAIEMENT ET RETARDS DE PAIEMENT

8.1 Les factures sont payables, dans la devise de facturation, au siège de VEDIS.

8.2 Un acompte de 50% du prix TTC est payable à la signature du bon de commande ou à l'acceptation du devis.

8.3 Le solde du prix est exigible à réception des travaux.

8.4 Conformément aux dispositions visées sous les articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, toute inexécution par le Client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera l'exigibilité de plein droit d'une pénalité dont le taux d'intérêt correspond au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur, majoré de 10 points, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. Les intérêts commencent à courir à compter du jour suivant la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues à VEDIS. VEDIS pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard sur toute réduction de prix au client. Egalement, sera exigible en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros.

8.5 Escompte zéro pour tout paiement anticipé.

8.6 Le présent article ne s'applique pas au client ayant souscrit à un contrat leasing/location longue durée financé par un de nos partenaires financiers.

8.7 Le client présentant un compte débiteur ne pourra bénéficier de ses conditions de maintenance. Aucune intervention ne pourra avoir lieu auprès du client présentant un compte débiteur.

9. DELAIS DE LIVRAISON DES TRAVAUX

9.1 Sauf garantie expresse donnée dans les conditions particulières, les délais de livraison mentionnés dans les conditions particulières ne sont pas des délais de rigueur. La responsabilité de VEDIS ne pourra être engagée que si le retard est important et imputable à sa faute lourde.

9.2 Le client ne pourra invoquer les délais d'exécution pour demander la résolution du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication, sauf stipulation contraire écrite expressément acceptée par VEDIS.

10. GARANTIES

10.1 Les équipements VEDIS sont garantis un an. En cas de dysfonctionnement du matériel installé par VEDIS, celui-ci est échangé sans que des frais ne soient engagés par le client.

10.2 Le produit défectueux est à désinstaller et à envoyer par le client par voie postale, il sera remplacé par un nouveau produit envoyé par VEDIS, sauf contrat de maintenance, annexé au présent contrat.

10.3 Tout déplacement des techniciens de VEDIS en vue du remplacement du produit défectueux sera facturé, sauf contrat de maintenance annexé au présent contrat.

10.4 Toute demande technique (demande d'intervention, de diagnostic, d'informations) sera traitée dès réception d'un mail transmis à l'adresse support@vedis-videosurveillance.fr. Toute intervention sera précédée de l'envoi par le client d'un BON D'INTERVENTION SUR SITE confirmant l'acceptation de nos conditions d'interventions, dont il est fait rappel sur le document, et qui devra être transmis à l'adresse mail support@vedis-videosurveillance.fr.

11. DROIT DE RETRACTATION

11.1 Dans le cas des contrats visés par l'article L. 121-16 du code de la Consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation dans le délai de quatorze jours à partir de la conclusion du contrat.

11.2 L'exercice de ce droit s'effectue par notification de la rétractation à la société VEDIS, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen dont le Client pourra apporter la preuve.

11.3 Le Client reconnaît avoir été informé de son droit de rétractation et avoir reçu un formulaire de rétractation ainsi qu'une notice d'information à cet effet.

L'utilisation du formulaire n'est pas obligatoire, tout autre déclaration dénuée d'ambiguïté étant valable.

11.4. Contrats souscrits, non visés par l'article L.121-16 du code de la consommation : Si le client souhaite annuler sa commande, il pourra tout de même en faire sa demande par courrier recommandée avec accusé de réception.

Vedis se réserve le droit d'accepter ou non l'annulation de la commande. En cas d'accord par VEDIS d'annulation de la commande, l'acompte déjà versé par le client sera perdu.

En cas d'acceptation par Vedis de l'annulation du bon de commande, le client devra s'acquiescer des pénalités d'annulations suivantes :

-25 fois le montant du loyer mensuel HT en cas de solution leasing.

-50% du prix total HT en cas de solution Achat.

11.5. Il ne peut être mis fin au contrat par annulation, résolution ou résiliation pour inexécution d'obligation contractuelle avant l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de la réception d'une notification excipant de ladite inexécution et non suivie d'effet dans ce délai de 30 jours. Est considérée comme une notification valablement admise un écrit visant la présente clause, envoyé par recommandé avec accusé de réception.

12. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

Pour toutes contestations relatives aux prestations réalisées par VEDIS et à l'application et l'interprétation des présentes conditions générales, seul sera compétent le tribunal de commerce de VERSAILLES.

Le Pecq, le 23/11/2017

12/01/2018

Pour : **SARL ETA MERAT**

Monsieur MERAT
Qualité :
Bon pour accord
Tampon + signature

Pour VEDIS
Monsieur FARAH Antoine

Direction commerciale

